



Bordereau d'intention de versement Taxe d'apprentissage 2019 – Salaires 2018

A retourner **au plus tard le 28 février 2019**, avec votre règlement à votre organisme collecteur.

Raison sociale de l'entreprise -----

Adresse -----

Tél. : ----- Télécopie : ----- Nb de salariés : -----

Nom de la personne destinataire du reçu libératoire -----

Code A.P.E.

Code SIRET

Ce bordereau d'intention de versement est à renvoyer à votre organisme collecteur en mentionnant votre volonté d'attribuer votre taxe, en tout ou partie, au Lycée Philippe LAMOUR de Nîmes.

Le lycée Philippe LAMOUR est habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre du Quota et du barème pour les catégories A et B.

Les équipes éducatives du Lycée Philippe LAMOUR vous remercient de votre démarche au nom de tous les élèves.

Je demande à (*Organisme collecteur*)

De verser au lycée Philippe LAMOUR de Nîmes un montant de €

Fait à

Le

Signature, Cachet de l'Entreprise :

Nous vous remercions de nous informer de votre intention de versement en renvoyant une copie de ce document à gest.0301552z@ac-montpellier.fr. Cela nous permettra de vérifier que votre volonté aura bien été respectée.

A l'attention de Mme MARGAIL

Ou par courrier postal : Lycée Philippe LAMOUR 36, rue de l'Occitanie BP 4038 30001 – NIMES cedex –